

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT DE 15 EUROS

Du 01/06/2026 au 30/06/2026, exclusivement dans les magasins Castorama participants à l'offre et sur le site internet Castorama, Syntilor vous rembourse 15€ à partir de 100€ TTC d'achat, de peinture Bois Ultra Protect et/ou Sol Ultra Résistante. 15€ étant le maximum remboursé.

Offre limitée aux 3 000 premiers participants.

1 Achetez entre le 01/06/2026 et le 30/06/2026 (date du ticket de caisse ou facture faisant foi) 100€ TTC ou plus de la **peintures Bois Ultra Protect et/ou Sol Ultra Résistante**, dans les points de vente Castorama relayant l'opération et sur le site internet <https://www.castorama.fr/>. (Liste des points de vente et produits éligibles disponibles sur le site de l'offre.)

2 Rendez-vous impérativement sur le site www.syntilor-gamme-exterieure-2026.fr au plus tard le 26/07/2026 minuit inclus.

Remplissez intégralement le formulaire d'inscription en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC présents sur votre RIB)

Déclarez vos achats en sélectionnant la date d'achat, les références achetées, ainsi que le point de vente d'achat.

Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse

entier où apparaissent et sont entourés **la date et l'enseigne d'achat, les libellés et le prix de vos produits**. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

3 Vous recevrez **votre remboursement**, par virement bancaire uniquement, sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme. Un email de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail. Les dossiers sans inscription préalable via le site www.syntilor-gamme-exterieure-2026.fr ne seront pas pris en compte. Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés. **Offre non cumulable, réservée aux particuliers résidents et ayant un compte bancaire domicilié en France** et limitée à **une demande de remboursement par foyer** (même nom, même adresse, même email, même IBAN/BIC), hors personnel de la société organisatrice. L'achat des produits, doit être simultané et doit figurer sur le même ticket de caisse.

*Offre valable exclusivement dans les points de vente participants à l'opération en France Métropolitaine, Corse comprise et sur le site internet <https://www.castorama.fr/>. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus ou inscription après le 26/07/2026 minuit sera considéré comme non conforme. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (4550). **Toute réclamation effectuée après le 12/09/2026 ne sera plus prise en compte.** Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant dpo@take-off.fr.

**Créez un extérieur
à votre image !**

Danger. Respecter les précautions d'emploi.
Veuillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit.

Valable sur les produits
Peintures Extérieures
Bois Ultra Protect,
Sol Ultra Résistante

 **FABRIQUÉ EN FRANCE**

Du 01 juin au 30 juin 2026

15 €
REMBOURSÉS*
DÈS 100€ D'ACHAT



POUR ACCÉDER
DIRECTEMENT À L'OFFRE